



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Saison 2021-2022
Procès-verbal n°7

EXAMEN ARBITRE DE DISTRICT SESSION FEVRIER 2022

La Commission Départementale de l'Arbitrage du Calvados a organisé une session d'examen au titre d'arbitre de District le dimanche 06 février 2022 au siège du District du Calvados.

Le jury est composé de :

- M. Denis **AHMED**, Dominique **DE LA COTTE**, Patrick **TELLIER**.

Les candidats ont suivi une formation au District du Calvados de Football du 04 au 06 Février 2022 animée par la section Formation & Examens :

- 12h de théorie en salle : présentation de l'arbitrage, des lois du jeu, des tâches administratives...
- 12h d'ateliers pratiques sur le terrain : la technique d'arbitrage, l'usage du sifflet, la relation aux autres...

Les épreuves sont notées sur 50. Pour être admis arbitre stagiaire, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 25.

Les candidats admis arbitres stagiaires seront accompagnés et évalués sur le terrain par un membre de la CDA sur une rencontre de Départemental 3 ou U15 pour les candidats âgés de moins de 23 ans.

La commission, après analyse des rapports d'observation, arrêtera la liste des stagiaires nommés arbitre de district. La liste sera présentée au Comité Directeur du District pour validation.

Nom	Prénom	Club	
AKCICEK	Guven	FC DE MOUEN	NON ADMIS
ANNE	Sébastien	AG CAEN FOOTBALL	ADMIS
AUBERT	Erwan	US TILLY SUR SEULLES	NON ADMIS
BADOUARD	Dylan	AM S ST DESIR	ADMIS
BLOT	Nassim	US PETRUVIENNE	NON ADMIS
BROCH	Matteo	LC BRETTEVILLE/ODON	NON ADMIS
CHESNEL	Madysone	AS TROUVILLE DEAUVILLE	NON ADMIS
CHEVALIER	Axel	AG CAEN FOOTBALL	ADMIS
DA SIVA DIAS	Fabio	MALADRERIE OS	ADMIS
DUVAL	Vincent	GSI VALLEE DE L'ORNE	ADMIS
GNANGUI OKOMBO	Mariska	USON MONDEVILLE	ADMIS
GONDON	Hugo	AM S VERNON	ADMIS
HATTON	Liam	SC HEROUVILLE FOOTBALL	ADMIS
KHATER	Yassin	AM S BIEVILLE BEUVILLE	ADMIS
LARBAOUR	Frédéric	AS VILLERS HOULGATE	ADMIS
LAURENT	Sacha	ST PAUL DU VERNAY FC	ABANDON
LOUVEL	Sacha	MALADRERIE OS	ADMIS
LOUVEL	Sandro	LC BRETTEVILLE/ODON	ABANDON
MUSAVU KING	Yvel	FC THAON BRET/ORGU	ADMIS
POISSON	Bryan	US PETRUVIENNE	ADMIS
THIOUNE	Seydina	LC BRETTEVILLE/ODON	NON ADMIS
VINCENNES	Fabien	ASL CHEMIN VERT	ADMIS

Les copies sont consultables, **sur rendez-vous**, au siège du District auprès de la commission Départementale de l'Arbitrage.

Les décisions inscrites au présent procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel (courriel : appel@foot14.fff.fr / adresse postale : 4 avenue du parc Saint-André 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR), dans le respect des dispositions figurant à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Normandie.

Le Président,

Le Secrétaire




Dominique DE LA COTTE

Patrick TELLIER